

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1535

12 juillet 2011

SOMMAIRE

Absolu Telecom S.A.	73675	H.N.W. Performa Investment Advisory S.A.	73676
APERAM HoldCo S.à r.l.	73677	Jarkride SPF S.A.	73636
APERAM LuxCo S.à r.l.	73677	Johnebapt SPF S.A.	73637
APERAM Sourcing S.C.A.	73678	Larissa S.A.	73637
APERAM Treasury S.C.A.	73679	LaSalle Asia Recovery International II Sarl	73641
Atalante SPF S.A.	73641	73641
Basinco Holdings S.A., SPF	73635	Leyla S.A.	73634
Beta Lux Selection	73636	Luxcash Advisory S.A. Holding	73677
Capital International Portfolios	73639	Lux-Euro-Stocks Advisory S.A. Holding ..	73678
Capital International Portfolios 2	73640	Marigny S.A., SPF	73638
Capital International UK Fund	73639	Nikolaus Belling Global Fund	73674
Comptoir Informatique et Technologie ..	73675	Noris Multi Invest	73674
Discovery S.A.	73637	Novamex - Promotion Industrielle et Fi-	73638
Eagle Invest S.A.	73679	nancière S.A.	73680
Edi Concept International S.A.	73679	Ramius FOF European Platform	73680
Eleven Investment S.A.	73680	Sofingea	73635
Elgon	73680	UniGarant: Global Titans 50 (2011)	73675
Emcor Luxembourg S.A.-SPF	73634	UniGarantPlus: Best of World (2011)	73675
Eolo Re S.A.	73679	Valona Finance S.A. - SPF	73638
Euler Hermes Ré	73676	VG Sicav II	73634
EXA International S.A.	73640	Vision Concept S.A.	73680
Fingest	73636		
Global Funds Management S.A.	73674		

Leyla S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 67.392.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 juillet 2011 à 17:00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011089421/696/15.

Emcor Luxembourg S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 25.341.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des Actionnaires qui aura lieu exceptionnellement le vendredi 29 juillet 2011 à 11.00 heures à Luxembourg, au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de contrôle du Commissaire relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.
2. Approbation du bilan arrêté au 31 décembre 2010 et du compte de profits et pertes y relatifs; affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2011092130/34/18.

VG Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 135.064.

The annual general meeting was slightly postponed and shall not be held at its statutory date being 26th July, 2011. Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the Fund, to be held on 1st August, 2011 at 2.00 p.m. at the Fund's registered office located 41, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with the following Agenda:

Agenda:

1. Acquaintance with the Board of Director's report and the Independent Auditor's report
2. Approval of the annual report, i.e. balance sheet and profit and loss account, as at 31st March, 2011
3. Allocation of results, as proposed by the Board i.e. carrying forward of the results
4. Discharge of the Directors for the performance of their duties during the financial year ending on 31st March, 2011
5. Statutory nominations i.e:
 - Appointment of Arnaud Bouteiller and Franco Tullio Bertoni as Directors subject to the Luxembourg Supervisory Authority's approval
 - Renewal of mandates of Sylvain Feraud, Alessandro Castagnetti and Margherita Balerna Bommartini as Directors
6. Renewal of the Independent Auditor's mandate
7. Miscellaneous

The annual report of the Fund as at 31st March, 2011 is available at the Fund's registered office.

Shareholders are advised that the meeting does not have to be quorate in order to pass valid resolutions. To be accepted, valid resolutions only require a majority of shareholders actively present or represented.

Shareholders or their proxies wishing to take part in the Meeting are kindly requested to inform the Fund at least three clear days prior to the holding of the Meeting of their intention to attend. They shall be admitted subject to verification of their identity and evidence of their shareholding.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the head office.

Proxy forms are available at the Fund's registered office.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2011096323/755/32.

Basinco Holdings S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial (en liquidation).

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 18.684.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

qui se tiendra le vendredi 29 juillet 2011 à 11.00 heures au siège de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2010
2. Présentation du rapport du Liquidateur
3. Nomination du Commissaire-vérificateur
4. Causes justificatives ayant empêché la clôture de la liquidation
5. Fixation d'une nouvelle assemblée qui entendra le rapport du commissaire-vérificateur, donnera décharge au Liquidateur et prononcera la clôture de la liquidation
6. Divers

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de l'Assemblée ne requièrent aucun quorum et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, qu'il soit actionnaire ou non, une action donnant droit à une voix.

Les votes par procuration ne pourront être pris en compte que si les pouvoirs sont parvenus au siège social de la société au plus tard deux jours avant la date de l'assemblée générale extraordinaire.

Le Liquidateur.

Référence de publication: 2011094912/24.

Sofingea, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 109.164.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra dans les locaux de la BGL BNP PARIBAS S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 LUXEMBOURG, le mercredi 20 juillet 2011 à 12.00 heures, convoquée initialement pour le mardi 30 novembre 2010, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 30 juin 2010;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 30 juin 2010;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011087169/546/19.

Jarkride SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 30.082.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juillet 2011 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et comptes de profits et pertes et affectation des résultats au 31.12.2010.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011096319/1031/15.

Beta Lux Selection, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 79.324.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Beta Lux Selection (la "Société") qui s'est tenue le 8 juillet 2011 n'ayant pu délibérer sur les points à l'ordre du jour étant donné que le quorum requis n'a pas été atteint, les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des Actionnaires qui se tiendra au siège social de la Société, le 12 août 2011 à 15 heures afin de considérer et de voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Mise en liquidation de la Société
2. Nomination de la société BDO Tax & Accounting, représentée par M. Pierre Lentz et M. Murad Ikhtiar comme liquidateur de la Société.
3. Divers

Pour pouvoir assister ou être représentés à l'Assemblée Générale, les propriétaires d'actions au porteur devront faire part de leur désir d'assister à l'Assemblée et sont priés de déposer leurs actions, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée, aux guichets de l'agent chargé du service financier, tel que mentionné dans le prospectus.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée, fait connaître leur intention de prendre part à l'Assemblée.

Aucun quorum de présence n'est requis pour cette Assemblée Générale Extraordinaire. Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée seront adoptées si elles réunissent les deux tiers des votes des actions présentes ou représentées.

Pour le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011096315/755/25.

Fingest, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 109.163.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra dans les locaux de la BGL BNP PARIBAS S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 LUXEMBOURG, le mercredi 20 juillet 2011 à 11.30 heures, convoquée initialement pour le mardi 30 novembre 2010, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 30 juin 2010;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 30 juin 2010;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;

4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011087170/546/19.

Johnebapt SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 32.872.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juillet 2011 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et comptes de profits et pertes et affectation des résultats au 31.12.2010.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011096320/1031/15.

Discovery S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 28.991.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 28 juillet 2011 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2011, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2011.
4. Décision de la continuation de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011096316/1023/17.

Larissa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 22.316.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 28 juillet 2011 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2011, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2011.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011096321/1023/16.

Marigny S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 28.994.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 28 juillet 2011 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2011, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2011.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011096322/1023/16.

Novamex - Promotion Industrielle et Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 71.475.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui se tiendra le 21 juillet 2011 à 9.00 heures à Luxembourg, 18, rue de l'Eau (2^{ème} étage) avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Constatation du report de la date de l'assemblée générale ordinaire et approbation dudit report;
2. Rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
3. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31.12.2010 et affectation du résultat;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
5. Décision à prendre relativement à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
6. Divers.

Pour participer à ladite assemblée, les actionnaires déposeront leurs actions, respectivement le certificat de dépôt au bureau de l'assemblée générale, cinq jours francs avant la date de l'assemblée générale.

le Conseil d'Administration .

Référence de publication: 2011087819/19.

Valona Finance S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 21.796.

The Shareholders are hereby convened to attend to the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

to be held at the registered office on July 20th, 2011 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Cancellation of the nominal value of the capital shares;
2. Amendment of the first paragraph of the article 5 of the company's articles of association to read as follows: "The corporate capital is set at SIX MILLION POUNDS (6,000,000.00 £) represented by THREE HUNDRED THOUSAND (300.000) Shares without par value;
3. Replacement of four (4) old shares with a par value of five pounds (5.- £) each by one (1) new share without par value;
4. Decrease of the corporate capital of the company by an amount of five million eight hundred thousand pounds (5,800,000.00 £) so as to reduce it from its present amount of SIX MILLION POUNDS (6,000,000.00 £) to an amount of two hundred thousand pounds (200,000.00 £) by reduction of the accounting value of all shares and reimbursement to the shareholders, proportionally to their holding in the company;

5. Amendment of the first paragraph of the article 5 of the company's articles of association;
6. Amendment of the article 5 of the company's articles of association by deletion of paragraphs 2 to 4 relating to the authorized capital;
7. Reduction of the legal reserve to an amount equal to 10 % of the new corporate capital, being twenty thousand pounds (20,000.00 £), by setting the surplus aside to a free reserve;
8. Approval of the restated Articles of Incorporation;
9. Any other business.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2011089425/565/28.

Capital International Portfolios, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 125.271.

The Shareholders of Capital International Portfolios (CIP) are hereby convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (AGM) of CIP that will be held at the registered office of the Company on *26 July 2011* at 11:00am CET with the following agenda:

AGM Agenda:

1. Approval of the Audited Annual Report of the Company (including the Report of the Board of Directors to the Shareholders, the Financial Statements and the Independent Auditor's Report) for the reporting period ended 31 March 2011.
2. Decision on the allocation of net results.
3. Discharge of the Directors for the fiscal year ended 31 March 2011.
4. Re-election of Hamish Forsyth, Guido Caratsch, Sinisa Vacic, Luis Freitas de Oliveira, Stephen Gosztony, Laurentius Harrer and Mark Brett as Directors of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.
5. Re-appointment of PriceWaterhouseCoopers S.à r.l. as Auditor of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.
6. Miscellaneous.

Shareholders who cannot be present in person at the meeting and wish to be represented are entitled to appoint a proxy to vote for them. To be valid, the proxy forms must be completed and received at the registered office of CIP (marked for the attention of Ms Mara Marangelli; fax number: +352 46 26 85 825 or by mail using the reply paid form) prior to 5:00pm CET on 25 July 2011. Proxy forms can be obtained by contacting Ms Mara Marangelli at the +352 46 26 85-1.

The resolutions on the AGM agenda require no quorum and can be passed by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

For and on behalf of the Board of Directors

Référence de publication: 2011090067/755/30.

Capital International UK Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 132.776.

The Shareholders of Capital International UK Fund (CIUKF) are hereby convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (AGM) of CIUKF that will be held at the registered office of the Company on *26 July 2011* at 10:00 am CET with the following agenda:

AGM Agenda:

1. Approval of the Audited Annual Report of the Company (including the Report of the Board of Directors to the Shareholders, the Financial Statements and the Independent Auditor's Report) for the reporting period ended 31 March 2011.
2. Decision on the allocation of net results.
3. Discharge of the Directors for the fiscal year ended 31 March 2011.
4. Re-election of Hamish Forsyth, Sinisa Vacic and Fabrice Remy as Directors of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.

5. Re-appointment of PriceWaterhouseCoopers S.à r.l. as Auditor of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.
6. Miscellaneous.

Shareholders who cannot be present in person at the meeting and wish to be represented are entitled to appoint a proxy to vote for them. To be valid, the proxy forms must be completed and received at the registered office of CIUKF (marked for the attention of Ms Mara Marangelli; fax number: +352 46 26 85 825 or by mail using the reply paid form) prior to 5:00pm CET on 25 July 2011. Proxy forms can be obtained by contacting Ms Mara Marangelli at the +352 46 26 85-1.

The resolutions on the AGM agenda require no quorum and can be passed by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

For and on behalf of the Board of Directors

Référence de publication: 2011090066/755/29.

Capital International Portfolios 2, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 139.643.

The Shareholders of Capital International Portfolios 2 (CIP2) are hereby convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (AGM) of CIP2 that will be held at the registered office of the Company on 26 July 2011 at 2:00pm CET with the following agenda:

AGM Agenda:

1. Approval of the Audited Annual Report of the Company (including the Report of the Board of Directors to the Shareholders, the Financial Statements and the Independent Auditor's Report) for the reporting period ended 31 March 2011.
2. Decision on the allocation of net results.
3. Discharge of the Directors for the fiscal year ended 31 March 2011.
4. Re-election of Hamish Forsyth, Sinisa Vacic and Fabrice Remy as Directors of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.
5. Re-appointment of PriceWaterhouseCoopers S.à r.l. as Auditor of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.
6. Miscellaneous.

Shareholders who cannot be present in person at the meeting and wish to be represented are entitled to appoint a proxy to vote for them. To be valid, the proxy forms must be completed and received at the registered office of CIP2 (marked for the attention of Ms Mara Marangelli; fax number: +352 46 26 85 825 or by mail using the reply paid form) prior to 5:00pm CET on 25 July 2011. Proxy forms can be obtained by contacting Ms Mara Marangelli at the +352 46 26 85-1.

The resolutions on the AGM agenda require no quorum and can be passed by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

For and on behalf of the Board of Directors

Référence de publication: 2011090068/755/29.

EXA International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 29.243.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juillet 2011 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31.12.2010.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011092121/1031/15.

Atalante SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 151.197.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *18 juillet 2011* à 14h00 au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et comptes de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2009 et au 31.12.2010.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011092120/1031/15.

LaSalle Asia Recovery International II Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 85.091.

LAR BELGIUM II S.C.A.

Société en commandite par actions

Capital social: EUR 1.439.967,-

Siège social: 23, avenue Marnix, 1000 Bruxelles,

Registre des personnes morales de Bruxelles 0476.765.391

PROJET DE FUSION

L'an deux mille onze, le trente juin,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg,

A COMPARU:

Mr Gianpiero SADDI, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant

au nom et pour compte du conseil de gérance de la société à responsabilité limitée "LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l.", avec siège social au 41, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.091, constituée par acte notarié en date du 10 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 548 en date du 9 avril 2002 (page 26290),

ci-après dénommée la "Société Absorbante",

en vertu d'une procuration donnée par tous les membres du conseil de gérance de la Société Absorbante en date du 27 juin 2011,

ET

Mr Gianpiero SADDI, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant

au nom et pour compte du gérant statutaire unique de la société en commandite par actions de droit belge, "LAR BELGIUM II" avec siège social au 23, avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique, immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0476.765.391,

ci-après dénommée la "Société Absorbée".

en vertu d'une procuration donnée par le gérant statutaire unique de la Société Absorbée en date du 27 juin 2011.

La Société Absorbante et la Société Absorbée sont désignées ci-après comme les "Sociétés".

Ces procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises aux formalités de l'enregistrement

Ladite comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire d'arrêter en la forme authentique le PROJET DE FUSION suivant, consistant en la fusion-absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante, telle que décrite ci-après.

PROJET DE FUSION TRANSFRONTALIERE

1. Caractéristiques de la fusion transfrontalière envisagée.

1.1. Fusion envisagée

Conformément aux articles 257 et suivants de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la "Loi luxembourgeoise") et aux articles 676 al. 1^{er} 1°, 719 à 727 et 772/1 à 772/14 du Code des Sociétés belge (le "Code belge"), la fusion est réalisée en la forme d'une fusion transfrontalière verticale simplifiée par laquelle la Société Absorbante absorbe la Société Absorbée de sorte que, à la date d'effet de la fusion telle que spécifiée à la clause 5 du présent projet de fusion transfrontalière, (i) la Société Absorbée transmette l'universalité de son patrimoine actif et passif à la Société Absorbante et (ii) la Société Absorbée soit dissoute sans liquidation et cesse d'exister (la "Fusion").

1.2. Caractéristiques des Sociétés intéressées

1.2.1. LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l., est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social situé au 41, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.091.

LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l. a été constituée pour une durée illimitée le 10 décembre 2001 en vertu d'un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire dont l'étude est située à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, nr 548 en date du 9 avril 2002 (page 26290).

Son capital social souscrit est actuellement de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante Euro (EUR 50) chacune.

Aux termes de l'article 3 de ses statuts (dont les derniers changements datent du 14 juin 2005), son objet social est le suivant:

"L'objet de la société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet."

1.2.2. LAR BELGIUM II, est une société en commandite par actions de droit belge, ayant son siège social situé au 23, avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique, et immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise 0476.765.391.

LAR BELGIUM II S.C.A. a été constituée pour une durée illimitée le 22 janvier 2002 en vertu d'une acte du notaire Edwin Van Laethem dont l'étude est située au 16, rue Capitaine Crespel à 1050 Bruxelles, publié aux Annexes du Moniteur belge, nr 20020207 - 184 du 7 février 2002.

Son capital social est actuellement d'un million quatre cent trente-neuf mille neuf cent soixante-sept Euro (1.439.967,- EUR) représenté par mille soixante (1.060) actions sans mention de valeur nominale.

Aux termes de l'article 4 de ses statuts (dont les derniers changements datent du 18 décembre 2009), son objet social est le suivant:

"La société est constituée principalement avec pour objet et pour but, tant en Belgique qu'à l'étranger, d'acquérir directement ou indirectement, de détenir comme investissement, de convertir, distribuer ou de disposer de toute autre manière de toutes actions émises par des sociétés publiques ou privées, bons, billets, obligations, titres négociables, créances bancaires ou commerciales, certificats de fiducie ("trust receipts") et toutes autres obligations, créances, intérêts résultant d'associations, instruments, valeurs mobilières ou titres de créances généralement désignés sous le nom de titres, warrants, options, en ce compris les options d'achat, les options de vente et leurs combinaisons, ainsi que la vente de telles options.

La société peut emprunter des fonds, lever des capitaux par émission de bons d'emprunt, d'obligations ou tous autres instruments de dette, en ce compris et sans que cette énumération soit limitative, tous bons, obligations ou autres instruments convertibles ou échangeables en valeurs mobilières de quelque type que ce soit de la société ou de tiers, en ce compris des sociétés liées; la société peut également garantir des prêts et des extensions de crédit.

La société peut d'une façon générale accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou à son intérêt ou qui seraient de nature, directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, à en faciliter la réalisation."

1.2.3. Liens en capital entre les Sociétés

A la date des présentes, la Société Absorbante détient la totalité des actions émises par la Société Absorbée.

1.3. Date d'effet de la Fusion

Sur le plan comptable, la Fusion sera réputée effective à compter du 1^{er} juillet 2011 à 0 h, et par conséquent toutes les opérations effectuées à compter de cette date par la Société Absorbée seront, du point de vue comptable, considérées comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante.

1.4. Modalités d'évaluation utilisée

S'agissant d'une fusion intragroupe, sur le plan comptable, l'actif et le passif de la Société Absorbée seront évalués à leur valeur nette comptable au 31 décembre 2010.

2. Fusion.

2.1. Etats comptables

Une copie des comptes annuels de la Société Absorbante arrêtés au 31 décembre 2010 figure en Annexe 1 au présent projet.

Une copie des comptes annuels de la Société Absorbée arrêtés au 31 décembre 2010 figure en Annexe 2 au présent projet.

2.2. Désignation et évaluation des actifs et passifs apportés

Aux fins de la réalisation de sa fusion avec la Société Absorbante, la Société Absorbée apportera l'ensemble de son patrimoine, activement et passivement, sans exception ni réserve, étant entendu que:

- L'actif et le passif apportés, décrits ci-dessous comprennent l'actif et le passif de la Société Absorbée au 31 décembre 2010;

- L'actif de la Société Absorbée se compose principalement de valeurs disponibles à hauteur d'un montant de EUR 113.889,-;

- Le passif de la Société Absorbée se compose principalement de capital à hauteur d'un montant de EUR 1.439.967,- et de pertes reportées à hauteur d'un montant de EUR 1.346.322,-.

2.3. Rémunération de la Fusion

Il ne sera procédé à aucune émission de parts de la Société Absorbante en rémunération de l'apport effectué par la Société Absorbée, conformément à l'article 726 du Code belge et à l'article 278 de la Loi luxembourgeoise.

2.4. Droits spéciaux et avantages particuliers

Aucun détenteur de parts sociales, d'actions et/ou d'autres titres n'est titulaire de droits spéciaux, ni dans la Société Absorbée ni dans la Société Absorbante.

Dans le cadre de la Fusion, aucun avantage particulier n'est accordé aux membres des organes d'administration, de gestion, de direction, de surveillance ou de contrôle des Sociétés.

Aucun expert n'examinera le présent projet de fusion transfrontalière des Sociétés (absorbante et absorbée).

2.5. Statuts de la société issue de la Fusion

Une copie des statuts de la Société Absorbante est jointe en annexe au présent projet de fusion (Annexe 3).

2.6. Effets de la Fusion sur l'emploi

La Fusion n'a aucune incidence sur l'emploi, aucune des Sociétés ne comptant d'employés.

De même, aucune mesure ne sera prise ni aucune procédure ne sera mise en place concernant les modalités d'implication des travailleurs au niveau de leurs droits de participation dans la Société Absorbante.

2.7. Modalités d'exercice des droits des actionnaires minoritaires et des créanciers des Sociétés

Les Sociétés ayant chacune un associé unique, il n'existe pas d'associé minoritaire pour lequel les modalités d'exercice de ses droits devraient être précisées dans le cadre de la Fusion.

En vertu de l'article 684 du Code belge, endéans un délai de deux mois à compter de la publication aux Annexes du Moniteur belge des actes constatant la Fusion, les créanciers de la Société absorbée dont la créance est antérieure à cette publication et n'est pas encore échue, peuvent exiger une sûreté. La Société Absorbante et la Société Absorbée peuvent chacune écarter cette demande en payant la créance à sa valeur, après déduction de l'escompte.

En vertu de l'article 268 de la loi luxembourgeoise les créanciers de la Société Absorbante, dont la créance est antérieure à la date de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et l'Association (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg) de l'acte constatant la fusion peuvent, nonobstant toute convention contraire, dans les deux mois de cette publication, demander au magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière commerciale et comme en matière de référé, la constitution de sûretés pour des créances échues ou non échues, au cas où l'opération de fusion réduirait le gage de ces créanciers. Le président rejette cette demande, si le créancier dispose de garanties adéquates ou si celles-ci ne sont pas nécessaires, compte tenu du patrimoine de la société après la fusion. La Société débitrice peut écarter cette demande en payant le créancier même si la créance est à terme. Si la sûreté n'est pas fournie dans le délai fixé, la créance devient immédiatement exigible.

Les créanciers précités des Sociétés peuvent obtenir au siège social de chacune des Sociétés, c'est-à-dire au 41, Avenue de la Liberté, L -1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg pour la Société Absorbante et au 23, avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique pour la Société Absorbée, toutes les informations utiles quant aux modalités d'exercice de leurs droits qui sont détaillées ci-dessus.

3. Dépôt et Publication du projet de fusion. Deux originaux de ce projet de fusion sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles au moins six semaines avant les assemblées générales extraordinaires de la Société Absorbante et de la Société Absorbée devant approuver le présent projet de fusion, conformément aux articles 719 et 772/7 du Code belge.

Le présent projet sera ensuite publié par extrait aux Annexes du Moniteur belge, conformément aux articles 74 et 772/7 du Code belge.

Conformément aux articles 9 et 262 de la Loi luxembourgeoise, un original de ce projet de fusion est déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et sera publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, au minimum un mois avant les assemblées générales de la Société Absorbante et de la Société Absorbée devant approuver le présent projet de fusion conformément aux articles 263 et 279 (2) de la Loi luxembourgeoise.

4. Réalisation de la fusion. L'approbation de la Fusion par les assemblées générales des Sociétés qui fusionnent ne peut avoir lieu qu'après l'expiration d'un délai de six semaines à compter du dépôt de ce projet de fusion transfrontalière au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles et un mois à compter de la publication du présent projet de fusion au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C.

Après l'expiration des délais ci-dessus, les assemblées générales respectives des Sociétés se prononcent sur la Fusion. L'approbation de la Fusion est notifiée au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles ainsi qu'au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et est publiée aux Annexes du Moniteur belge et au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C.

Les autorités belges et luxembourgeoises compétentes, à savoir les notaires belge et luxembourgeois à l'intervention desquels les assemblées générales extraordinaires des actionnaires des Sociétés décideront d'approuver la Fusion, délivrent à chaque société qui fusionne et qui relève de sa législation nationale un certificat ou une attestation certifiant de façon incontestable l'accomplissement correct des actes et des formalités préalables à la Fusion en Belgique et au Luxembourg.

5. Déclaration et Enregistrement. La Fusion est réalisée entre les Sociétés qui fusionnent et prend effet à l'égard des tiers, au jour de sa publication au Luxembourg, conformément aux articles 9 et 273 ter (1) de la Loi luxembourgeoise.

6. Annexes. Annexe 1: Comptes annuels de la Société Absorbante au 31 décembre 2010

Annexe 2: Comptes annuels de la Société Absorbée au 31 décembre 2010

Annexe 3: Statuts de LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271, paragraphe 2 de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1 juillet 2011. LAC/2011/29941. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Suivent les annexes:

*Unaudited annual accounts and Compilation report December 31, 2010
Table of contents*

Deloitte SA
560, rue de Neudorf
L-2220 Luxembourg
B.P. 1173
L-1011 Luxembourg
To the Sole Partner of
LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l. 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg

Compilation report

We have performed the procedures agreed with you and set forth in our engagement letter dated May 05, 2011. On the basis of information provided by management we have compiled, in accordance with the International Standard on Related Services applicable to compilation engagements (ISRS 4410), the balance sheet of LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l. as at

December 31, 2010 and the related profit and loss accounts for the year then ended as well as a summary of significant accounting policies and other explanatory notes. Management is responsible for these accounts. The procedures were performed solely to assist you in preparing management accounts in accordance with your request.

Please note that the annual accounts included in this compilation are not audited or reviewed and accordingly we express no assurance thereon. Our report is solely for the purpose set forth in the first paragraph of this report and for your information and is not to be used for any other purposes or to be distributed to any other party.

We draw your attention to the fact that accumulated losses as at December 31, 2010 exceed the corporate capital and the Company is dependent on group support.

Luxembourg, 27 June 2011.

For Deloitte S.A.

Cabinet de révision agréé

Sophie Mitchell

Réviseur d'entreprises agréé

*Balance sheet December 31, 2010
(expressed in EUR)*

ASSETS	Notes	2010 EUR	2009 EUR
FINANCIAL ASSETS	3		
Shares in affiliated undertaking		1	1
Participating interests		50	50
Loans to affiliated undertakings		0	0
		<u>51</u>	<u>51</u>
 CURRENT ASSETS			
Debtors			
Amounts owed to affiliated undertakings, due in one year or less		0	230.333
Other debtors due in one year or less		886	463
Cash at bank		1.062.080	1.045.343
PREPAYMENTS AND ACCRUED INCOME		2.460	1.040
		<u>1.065.477</u>	<u>1.277.200</u>
 LIABILITIES			
Notes			
CAPITAL AND RESERVES	4		
Subscribed capital		12.500	12.500
Loss brought forward		(9.968.053)	(9.967.978)
Loss for the financial year		(25)	(75)
		<u>(9.955.578)</u>	<u>(9.955.553)</u>
 CREDITORS			
Amounts owed by affiliated undertakings			
due in one year or less		0	1.300
due in more than one year		0	237.325
		<u>0</u>	<u>238.625</u>
 Amounts owed to shareholders			
due in one year or less	5	8.340.134	8.301.272
due in more than one year		2.672.614	2.672.614
		<u>11.012.748</u>	<u>10.973.886</u>
Other debtors due in one year or less		8.307	20.242
		<u>1.065.477</u>	<u>1.277.200</u>

*Profit and Loss account
For the year ended December 31, 2010
(expressed in EUR)*

CHARGES	Notes	2010 EUR	2009 EUR
Wages and salaries		235	8.849
Other operating charges		93.628	23.037
Value adjustments in respect of financial assets	3	0	4.258.611
Interest payable and similar charges			
In respect of affiliated undertakings		1.710	44.426
In respect of shareholders	5	60.619	16.105.006
Other interest and charges		1.711	402.853

	64.040	16.552.285
Other taxes not shown under the above items	6 25	1.091.333
	<u>157.928</u>	<u>21.934.115</u>
INCOME		
Income from participating interests		
Concerning affiliated undertakings	0	21.833.403
Other interest receivable and similar income		
Concerning affiliated undertakings	0	54.399
Other interest and similar income	<u>157.903</u>	<u>4.399</u>
		58.798
Other income	0	41.839
Loss for the financial year	<u>25</u>	<u>75</u>
	<u>157.928</u>	<u>21.934.115</u>

The accompanying notes are an integral part of these annual accounts.

Note 1. General. LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l. (the "Company") was incorporated in Luxembourg on December 10, 2001 for an unlimited duration as a "Société à Responsabilité Limitée". The purpose for which the Company was formed was to take participations, in any form whatsoever, in real estate investments, in any commercial, industrial, financial or other enterprises.

The registered office of the company is 41, avenue de la Liberté in Luxembourg. The company is registered with the Register of Commerce of Luxembourg under the section B number 85.091.

The financial year of the Company runs from the first of January until the thirty-first of December of each year.

In conformity with the Article 314 of the Commercial Law of August 10, 1915 as amended, the Company is exempt from the preparation of consolidated accounts, the Company being consolidated in the accounts of its parent company; LaSalle Asia Recovery International IL, L.P. with head office at One Curzon Street, London W1J 5HD, United Kingdom,

Note 2. Summary of significant accounting policies.

General principles

The annual accounts have been prepared in accordance with generally accepted accounting principles and in agreement with the laws and regulations in force in the Grand Duchy of Luxembourg.

The Company prepares its annual accounts according to paragraphs (1) and (2) of the Article 31 of the amended Law of December 19, 2002 related to the Luxembourg register, considering that this presentation more appropriate according to its activities.

The law of December 2010 is not yet applied for these financial statements.

Valuation methods

The company maintains its accounts in EUR and the balance sheet and the profit and loss account are expressed in this currency.

As at the year end:

- the acquisition price of participations and the nominal value of loans granted to such companies, included in the financial fixed assets on the balance sheet and expressed in a currency other than EUR remain converted at the rate of exchange applicable as at the date of the transaction (historical rate);

- all other assets expressed in a currency other than EUR are valued individually at the lower of the historical value (historical rate) or the value determined on the basis of the exchange rate applicable as at the year end;

- all liabilities which are not economically related to the financial fixed assets, expressed in a currency other than EUR, are valued individually at the higher of the historical value (historical rate) or the value determined on the basis of the exchange rate applicable as at the year end;

- all liabilities which are economically related to the financial fixed assets, expressed in a currency other than EUR remain converted at the rate of exchange applicable as at the date of the transaction (historical rate);

- revenues and charges expressed in currencies other than EUR are converted at the exchange rate applicable at the date of the transactions.

Consequently, only realized exchange gains and losses and unrealized exchange losses are taken into account in the profit and loss account.

Valuation of financial assets

Participations are valued individually at the lower of acquisition cost or value estimated by the board of Managers, without net off between unrealized gains and losses. For its estimation, the board of Managers rely on the annual accounts of the companies and/or other information available.

Acquisition costs include the purchase price and auxiliary expenses.

Loans granted to participations are stated at their nominal values. A value adjustment is made when the value is estimated to be lower than the nominal -value.

Debtors

The debtors are valued at their nominal value. A value adjustment is applied when the estimated realizable value is lower than the nominal value.

Note 3. Financial assets.

	2010 EUR	2009 EUR
Shares in affiliated undertakings and participating interests		
Net book value at the beginning of the year	51	5.117.751
Acquisition during the year	0	1.608.800
Value adjustment of the year	0	(1.378.467)
Disposal of the year	0	(5.348.033)
Net book value at the end of the year	51	51
Loans to affiliated undertakings		
Net book value at the beginning of the year	0	1.677.224
Increase of the year	0	556.662
Repayment of the year	0	(2.233.886)
Net book value at the end of the year	0	0

LAR Belgium IISCA:

Following the opinion of the Board of Managers, a value adjustment amounting to EUR 1,378,467 was made in 2009 to recognize durable diminution in value in the subsidiary LAR Belgium II SCA.

Affiliated undertakings held by the Company:

Name	Percentage of capital held 2010	Registered office	Net book value December 31, 2010 EUR	Amount held in equity as at December 31, 2010 EUR	Amount held in result of the year ended December 31, 2010 EUR
LAR Belgium II SCA (*), Belgium	99,92%	23, Avenue Marnix, B-1000 Brussels, Belgium	1	99.795	11.462
		TOTAL	1	99.795	11.462

Participating interests held by the Company:

Name	Percentage of capital held 2010	Registered office	Net book value December 31, 2010 EUR	Amount held in equity as at December 31, 2010 EUR	Amount held in result of the year ended December 31, 2010 EUR
LAR Belgium I SCA (*), Belgium	0,08%	23, Avenue Marnix, B-1000 Brussels, Belgium	50	233.664	37.323
		TOTAL	50	233.664	37.323

(*) Based on unaudited financial statements.

Note 4. Capital and Reserves.

Subscribed share capital

LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l., was incorporated on December 10, 2001, with a subscribed and fully paid up share capital of EUR 12.500 represented by 250 shares of EUR 50 each.

	Subscribed capital	Retained earnings	Result for the year
Opening balance	12.500	(9.967.978)	(75)
Allocation of last year result	0	(75)	75

Result of the current year	0	0	(25)
Closing balance	12.500	(9.968.053)	(25)
Legal reserve			

In accordance with Luxembourg company law, the Company is required to appropriate a minimum of 5% of the net profit after tax for the year to a legal reserve until the balance of such reserve is equal to 10% of the issued share capital. The legal reserve is not available for distribution to partners except upon the dissolution of the Company.

Note 5. Amounts owed to shareholders. Becoming due in more than one year:

	2010 EUR	2009 EUR
Net book value at the beginning of the year	2.672.614	6.565.601
Repayments of the year	0	(3.892.987)
Net book value at the end of the year	2.672.614	2.672.614

The loan is payable to the Shareholder of the Company and bears a fixed interest rate of 1,5% per annum and a variable interest rate based on the accounting profit of the Company ,

Becoming due in one year or less:

The amount of EUR 8.340.134 represents accrued fixed and variable interests on Profit Participating Loans ("PPL"). According to the PPL agreement on 15 January 2002, interest consists of one part variable interest, which should be the adjusted accounting profit, and one part fixed interest, The total PPL interest for the year ending 31 December 2010 amounted to EUR 60.619 (2009:16.105.006).

Note 6. Taxation.

	2010 EUR	2009 EUR
Income tax	25	75
Withholding tax	0	1.091.258
	25	1.091.333

Note 7. Going concern. Despite the fact that accumulated losses exceed the share capital of the Company as at December 31,2010, the Board of Managers have prepared the annual accounts of LaSalle Asia Recovery International II S.a r.l. under the going concern assumption, on the basis that the profit participating loans granted by the shareholder of the Company is for an undetermined period of time.

Note 8. Post balance sheet events. No subsequent event has occurred.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} juillet 2011. LAC/2011/29941. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

<i>Bilan après répartition</i>				
ACTIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF IMMOBILISÉS		20/28		33.297
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations Incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28		33.297
Entreprises liées	5.14	280/1		33.297
Participations		280		1
Créances		281		33.296
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		

Autres immobilisations financières	284/8			
Actions et parts	284			
Créances et cautionnements en numéraire	285/8			
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	113.888		323.416
Créances à plus d'un an	29			
Créances commerciales	290			
Autres créances	291			
Stocks et commandes en cours d'exécution	3			
Stocks	30/36			
Approvisionnements	30/31			
En-cours de fabrication	32			
Produits finis	33			
Marchandises	34			
Immeubles destinés à la vente	35			
Acomptes versés	36			
Commandes en cours d'exécution	37			
Créances à un an au plus	40/41			237.325
Créances commerciales	40			
Autres créances	41			237.325
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6 50/53			
Actions propres	50			
Autres placements	51/53			
Valeurs disponibles	54/58	113.889		78.870
Comptes de régularisation	5.6 490/1			7.221
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	113.889	356.713	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES (+)/(-)	10/15	99.795		88.333
Capital	5.7 10	1.439.967		1.439.967
Capital souscrit	100	1.439.967		1.439.967
Capital non appelé	101			
Primes d'émission	11			
Plus-values de réévaluation	12			
Réserves	13	6.150		6.150
Réserve légale	130	6.150		6.150
Réserves indisponibles	131			
Pour actions propres	1310			
Autres	1311			
Réserves immunisées	132			
Réserves disponibles	133			
Bénéfice (Perte) reportée (+)/(-)	14	-1.346.322		-1.357.784
Subsides en capital	15			
Avance aux associés sur répartition de l'actif net	19			
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16			
Provisions pour risques et charges	160/5			
Pensions et obligations similaires	160			
Charges fiscales	161			
Grosses réparations et gros entretien	162			
Autres risques et charges	5.8 163/5			
Impôts différés	168			
DETTES	17/49	14.094		268.380
Dettes à plus d'un an	5.9 17			
Dettes financières	170/4			
Emprunts subordonnés	170			
Emprunts obligataires non subordonnés	171			

73650

Dettes de location-financement et assimilées	172			
.....				
Etablissements de crédit	173			
Autres emprunts	174			
Dettes commerciales	175			
Fournisseurs	1750			
Effets à payer	1751			
Acomptes reçus sur commandes	176			
Autres dettes	178/9			
Dettes à un an au plus	42/48			230.333
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9 42			
Dettes financières	43			
Etablissements de crédit	430/8			
Autres emprunts	439			
Dettes commerciales	44			
Fournisseurs	440/4			
Effets à payer	441			
Acomptes reçus sur commandes	46			
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9 45			
Impôts	450/3			
Rémunérations et charges sociales	454/9			
Autres dettes	47/48			230.333
Comptes de régularisation	5.9 492/3		14.094	38.047
TOTAL DU PASSIF	10/49	113.889	356.713	

Compte de résultats

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74		7.453
Chiffre d'affaires	5.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74		5.453
Coût des ventes et des prestations (+)/(-)		60/84	17.474	34.805
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	16.956	32.983
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	518	1.822
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations Incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-17.474	-27.352
Produits financiers		75	37.635	273.178
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actif circulants		751	20.363	50.488
Autres produits financiers	5.11	752/9	17.272	222.690

Charges financières (+)/(-)	5.11	65	3.020	97.808
Charges des dettes		650		54.370
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales:				
dotations (reprises)(+)/(-)		651		
Autres charges financières (+)/(-)		652/9	3.020	43.438
Bénéfice (Perte) courante avant Impôts (+)/(-)		9902	17.141	148.018
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations Incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur Immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66	5.679	912.731
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	5.679	910.783
Provisions pour risques et charges exceptionnels:				
dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		1.948
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	11.462	-764.713
Prélèvements sur les Impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77		12.890
Impôts		670/3		12.890
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	11.462	-777.603
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	11.462	-777.603

Affectations et Prélèvements

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	-1.346.322	-1.357.784
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	11.462	-777.603
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	-1.357.784	-580.161
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	-1.346.322	-1.357.784
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

Annexe*Etat des frais d'établissement*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	-	
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003		
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)		
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

Etat des immobilisations incorporelles

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT		-	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P		
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production Immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	-	
Mutations de l'exercice			
Actés	8071		
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210		
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	-	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris fa production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	-	
Mutations de l'exercice			
Actés	8072		
Repris	8062		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211		
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P		
Mutations de l'exercice			

Acquisitions, y compris la production Immobilisée	8023	
Cessions et désaffectations	8033	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8043	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	-
Mutations de l'exercice		
Actés	8073	
Repris	8083	
Acquis de tiers	8093	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8113	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	
VALEUR COMPTABLE METTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	
ACOMPTES VERSÉS		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024	
Cessions et désaffectations	8034	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8044	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124P	-
Mutations de l'exercice		
Actés	8074	
Repris	8084	
Acquis de tiers	8094	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8104	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8114	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213	

Etat des immobilisations corporelles

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	-	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production Immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191		
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	-	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	-	
Mutations de l'exercice			
Actés	8271		
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321		

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	
Cessions et désaffectations	8172	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	-
Mutations de l'exercice		
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	-
Mutations de l'exercice		
Actés	8272	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	
Cessions et désaffectations	8173	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	
Plus-values au terme de l'exercice	8263P	-
Mutations de l'exercice		
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	-
Mutations de l'exercice		
Actés	8273	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	
Cessions et désaffectations	8174	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	-

Mutations de l'exercice		
Actées	8214	
Acquises de tiers	8224	
Annulées	8234	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244	
Plus-values au terme de l'exercice	8254	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	-
Mutations de l'exercice		
Actés	8274	
Repris	8284	
Acquis de tiers	8294	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	
DONT		
Terrains et constructions	250	
Installations, machines et outillage	251	
Mobilier et matériel roulant	252	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	
Cessions et désaffectations	8175	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	-
Mutations de l'exercice		
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	-
Mutations de l'exercice		
Actés	8275	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	-
Mutations de l'exercice		
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246	

Plus-values au terme de l'exercice	8256
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P -
Mutations de l'exercice	
Actés	8276
Repris	8286
Acquis de tiers	8296
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)

Etat des immobilisations financières

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	-	45.809
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371	45.809	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391		
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	-	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	-	45.808
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501	45.808	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	-	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	-	33.296
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursement	8591	22.367	
Réductions de valeur actées	8601	5.679	
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	8621	-5.250	
Autres	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE			
	8651		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	-	

Mutations de l'exercice		
Acquisitions	8362	
Cessions et retraits	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	-
Mutations de l'exercice		
Actées	8412	
Acquises de tiers	8422	
Annulées	8432	
Transférées d'une rubrique à une autre	8442	
Plus-values au terme de l'exercice	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	-
Mutations de l'exercice		
Actées	8472	
Reprises	8482	
Acquises de tiers	8492	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	-
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	283P	-
Mutations de l'exercice		
Additions	8582	
Remboursements	8592	
Réductions de valeur actées	8602	
Réductions de valeur reprises	8612	
Différences de change (+)/(-)	8622	
Autres (+)/(-)	8632	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES		
AU TERME DE L'EXERCICE	8652	
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	-
Mutations de l'exercice		
Actées	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	-
Mutations de l'exercice		
Actées	8473	
Reprises	8483	
Acquises de tiers	8493	

Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	-
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(284)	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	-
Mutations de l'exercice		
Additions	8583	
Remboursements	8593	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change (+)/(-)	8623	
Autres (+)/(-)	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES		
AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

Information relative aux participations

Participations et Droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentent 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE	Droits sociaux détenus	Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
et pour les entreprises de droit belge, mention	directement	par les	Comptes	Code	Capitaux	Résultat
du NUMERO D'ENTREPRISE	Nombre	filiales	annuels	de devise	propres	net
	%	%	arrêtés au		(+) ou (-)	(en unités)

Liste des entreprises dont l'entreprise répond de manière illimitée en qualité d'associé ou de membre indéfiniment responsable

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle. Il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou C) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 68/151/GEE;
- C. sont Intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de l'entreprise, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Code éventuel
---	---------------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
--	-------	----------	--------------------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé	8682		
Titres a revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis parties établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			

d'un mois au plus	8686	
de plus d'un mois à un an au plus	8687	
de plus d'un an	8688	
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689	
COMPTES DE RÉGULARISATION		Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant Important		

Etat du capital et Structure de l'actionariat

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	-	1.439.967
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	1.439.967	
	Codes	Valeur	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur nominale		1.439.967	1.060
Actions nominatives	8702	-	1.060
Actions au porteur et/ou dématérialisées	8703	-	
	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)		-
Capital appelé, non versé	8712	-	
Actionnaires redevables de libération			
		Codes	Exercice
Actions propres			
Détenues par la société elle-même			
Montant du capital détenu		8721	
Nombre d'actions correspondantes		8722	
Détenues par ses filiales			
Montant du capital détenu		8731	
Nombre d'actions correspondantes		8732	
Engagement d'émission d'actions			
Suite à l'exercice de droits de conversion			
Montant des emprunts convertibles en cours		8740	
Montant du capital à souscrire		8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre		8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription			
Nombre de droits de souscription en circulation		8745	
Montant du capital à souscrire		8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre		8747	
Capital autorisé non souscrit		8751	
Parts non représentatives du capital			
Répartition			
Nombre de parts		8761	
Nombre de voix qui y sont attachées		8762	
Ventilation par actionnaire			
Nombre de parts détenues par la société elle-même		8771	
Nombre de parts détenues par les filiales		8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

La Salle Asia Recovery International II SARL: 1.059 actions

La Salle Asia Recovery International I SARL: 1 action

Provisions pour autres risques et charges

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT Exercice

Etat des dettes et Comptes de régularisation du passif

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de Crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTE GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	

Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes reçus sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur tes actifs de l'entreprise	
Dettes financières	8922
Emprunts Subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	
Impôts (rubrique 450/3 du passif)	
Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073
Dettes fiscales estimées	450
Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077

Comptes de régularisation

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant Important	
Gains de change non réalisés	7.239
Charges à Imputer	6.855

Résultats d'exploitation

	Codes	Exercice	Exercice précédent	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires net				
Ventilation par catégorie d'activité				
Ventilation par marché géographique				
Autres produits d'exploitation				
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics				740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs Inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	1	1
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	0,1	0,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		48
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	518	1.160
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		662
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel (+)/(-)	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8		
Personnel Intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

Résultats financiers et Exceptionnels

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RÉSULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et Imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en Intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Gains de change réalisés		17.272	222.690
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primés			
de remboursement	6501		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Pertes de changes réalisées (+)/(-)		1.843	41.727

Charges bancaires (+)/(-)	1.177	1.711
		Exercice

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Impôts et Taxes

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	
Excédent de versements d'Impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'Impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'Impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant Impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Intérêts notionnels (+)/(-)		-3.357
Utilisation de pertes fiscales récupérables (+)/(-)		-8.105
Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des Impôts sur le résultat de l'exercice		

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	4.290.486
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	4.290.486
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
--	-------	----------	--------------------

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles) 9145

Par l'entreprise 9146

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel 9147

Précompte mobilier 9148

Droits et Engagements hors bilan

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou Irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'Inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201
Garanties réelles constituées ou Irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers	
Hypothèques	
Valeur comptable des immeubles grevés	9162
Montant de l'inscription	9172
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'Inscription	9182
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS	
Marché à terme	
Marchandises achetées (à recevoir)	9213
Marchandises vendues (à livrer)	9214
Devises achetées (à recevoir)	9215
Devises vendues (à livrer)	9216

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou Prestations déjà effectuées

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

La société est en litige avec l'administration fiscale coréenne. Un montant de 3,5 millions d'euros a été versé en 2006 et pris en résultat. A ce jour le litige n'a pas connu d'évolution significative. En l'état actuel de la procédure, le gérant n'est pas à même d'apprécier la probabilité de récupération de ce montant.

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINATE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

	Codes	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		33.2971
Participations	(280)		1
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		33.296
Créances sur les entreprises liées	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		230.333
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		230.333
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise	9381		

pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées			
Constituées ou Irrévocablement promises par des entreprises liées			
pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	20.296	50.464
Autres produits financiers	9441	17.272	222.690
Charges des dettes	9461		54.370
Autres charges financières	9471		41.727
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché

	Exercice
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	
En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles de marché, aucune information n'a pu être reprise dans cet état	0

Relations financières avec

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et Indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne Identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaires(s)	9505	4.200

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)	
Autres missions d'attestation	95061
Missions de conseils fiscaux	95062
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)	
Autres missions d'attestation	95081
Missions de conseils fiscaux	95082
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083
Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés	
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	

Exercice

ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR DE CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERE DÉRIVES NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR DANS LES COMPTES, AVEC INDICATIONS SUR LA NATURE ET LE VOLUME DES INSTRUMENTS

Déclaration relative aux comptes consolidés

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise (s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissant) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

1. Lasalle As/a Recovery international II L.P. Gavendls Square PO BOX 2326, London, Royaume-Uni Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où [es comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus*:

1. Lasalle Asia Recovery International II LP. Lasalle Asia Recovery International II LP. Cavendls Square PO BOX 2326, London, Royaume-Uni

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

Relations financières du groupe dont l'entreprise est à la tête en Belgique avec le (les) commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)

	Codes	Exercice
Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés		
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête		
	9507	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95071	
Missions de conseils fiscaux	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95073	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête		
	9509	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95091	
Missions de conseils fiscaux	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95093	
Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés		

Bilan social

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218

*Etat des personnes occupées
Travailleurs inscrits au registre du personnel*

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100		0,1	0,1 (ETP)	0,1 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées	101			(T)	48 (T)
Frais de personnel	102			518 (T)	1.822(T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	-	-	(T)	(T)
A la date de clôture de l'exercice					
Nombre de travailleurs Inscrits au registre du personnel	105			1	0,1
<i>Par type de contrat de travail</i>					
Contrat à durée Indéterminée	110			1	0,1
Contrat à durée déterminée	111				
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112				
Contrat de remplacement	113				
<i>Par sexe et niveau d'études</i>					
Hommes	120			1	0,1
<i>de niveau primaire</i>					
de niveau primaire	1200				
de niveau secondaire	1201				
de niveau supérieur non universitaire	1202				
de niveau universitaire	1203			1	0,1
Femmes	121				
<i>de niveau primaire</i>					
de niveau primaire	1210				
de niveau secondaire	1211				
de niveau supérieur non universitaire	1212				
de niveau universitaire	1213				
<i>Par catégorie professionnelle</i>					
Personnel de direction	130				
Employés	134			1	0,1
Ouvriers	132				
Autres	133				

Personnel intérimaire et Personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen da personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3.Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205			
<i>Par type de contrat de travail</i>				
Contrat à durée Indéterminée	210			

Contrat à durée déterminés	211			
Contrat pour exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
		Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel
				3. Total en équivalents temps plein
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice				
	305			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310			
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343			
le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants				
	350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle Initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} juillet 2011. LAC/2011/29941. Reçu douze euros (12,- €)

Le Releveur (signé): Francis Sandt.

ANNEXE AU N ° 1357/2011

LaSalle ASIA RECOVERY INTERNATIONAL II, S.à.r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri

RCS Luxembourg B 85 091

Annexe 3:

UPDATED ARTICLES OF ASSOCIATION AS AT JUNE 14TH, 2005

STATUTS COORDONNES A LA DATE DU 14 JUIN 2005

Name - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company ("the Company"), governed by the present Articles of Incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on

commercial companies, of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on "sociétés à responsabilité limitée", as amended, and the present Articles of Incorporation.

At any moment, a sole partner may join with one or more joint partners and, in the same way, the following partners may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company.

Art. 2. The Company's name is LaSalle ASIA RECOVERY INTERNATIONAL II, S.à r.l.

Art. 3. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Incorporation.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the Board of Managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Managers.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any partner are neither allowed under any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to the Company's financial statements and to the decisions of the partner's meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euros), represented by 250 (two hundred and fifty) shares of EUR 50 (fifty euros) each.

Art. 9. Each share confers one identical voting right.

Art. 10. No person who qualifies as an individual or as an entity which is not a corporate entity for German tax purposes and which has one or more individuals as its members or owners may become a partner. Therefore the Board of Managers shall not accept request for subscriptions for shares from individuals or entities which are not corporate entities for German tax purposes and have one or more individuals as its members or owners and shares shall not be issued to individuals entities which are not corporate entities for German tax purposes and have one or more individuals as its members or owners.

The maximum number of partners is limited to thirty(30). Therefore no shares shall be issued, no requests for subscription shall be accepted and no shares shall be sold if as a result of such issuance, acceptance or sale the overall number of partners would exceed thirty (30).

Art 11. In case of a plurality of partners, the shares are freely transferable among them. Shares may not be transferred inter vivo to non-partners unless partners representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Prior to any sale, assignment or transfer of any of its shares, the partner shall submit a request in writing to the Board of Managers regarding the number of partners in the Company at the date of the request, and the Board of Managers shall be obliged to provide such information sought by the respective partner. Each partner agrees that it will not sell, assign or transfer any of its shares if, according to the information received from the Board of Managers, such transfer would result in the number of partners in the Company exceeding thirty (30).

Furthermore, a partner shall not transfer shares to any transferee which is an individual or an entity which are is not a corporate entity for German tax purposes and has one or more individuals as its members or owners and each partner shall obtain a certificate from a transferee confirming that such transferee is not an individual or entity which is not a corporate entity for German tax purposes and has one or more individuals as its members or owners.

Otherwise, reference is made to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinated law on trading companies.

The shares are indivisible with regards to the Company, which admit only one owner for each of them.

Board of Managers

Art. 12. The Company is managed by a Board of Managers. The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the managers) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles of Incorporation to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of a plurality of managers, to the Board of Managers.

The Company shall be bound by the joint signature of any two managers.

Any manager may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

Such manager will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 13. Any manager does not contract in his function as manager any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 14. Managers decisions are taken by meeting of the Board of Managers.

The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by a majority of the managers present or represented.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by a majority of the Board of Managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the Board of Managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, and transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Partner Decisions

Art. 15. Partner decisions are taken by partner's meetings.

However, in accordance with applicable law, the holding of partner meetings are not compulsory as long as the partners number is less than twenty-five.

In such case, the Board of Managers can decide that each partner shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, and transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 16. Resolutions of the partners are validly adopted when taken by partners representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the partners are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken by a majority vote of partners representing a majority of the capital of the attending partners.

However, decisions concerning an amendment of the Articles of Incorporation must be taken by a majority vote of partners representing three quarters of the capital of all partners.

Every partner meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole partner exercises alone the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which legally exceed the powers of the managers, like and notably:

- any amendment to or modification of any of the terms of the Articles of Incorporation;
- any early termination or liquidation of the Company or extension of the term of the Company;
- any merger or consolidation of the Company with or into any other entities,

- any resolution relating to the acceptance of the balance sheet and to the allocation of debts or profits, are taken either by the sole partner or by the partner's meeting in case of plurality.

Financial year - Balance Sheet

Art. 17. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 18. Each year, as of the 31st of December, the Board of Managers will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the Company.

At the same time the Board of Managers will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of partners together with the balance sheet.

Art. 19. Each partner may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 20. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the partners.

The excess is distributed among the partners. However, the partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-Up - Liquidation

Art. 21. The liquidation will be decided by a partner's meeting and carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of partners which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners pro rata based on their participation in the share capital of the company.

Applicable Law

Art. 22. The laws mentioned in Article 1 above shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Traduction française du texte qui précède:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée (la Société) régie par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La dénomination de la société est LaSalle ASIA RECOVERY INTERNATIONAL II, S.à r.l.

Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts.

Au cas où le Conseil des Gérants estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par le Conseil des Gérants.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux de la Société et aux décisions des assemblées générales des associés.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales de EUR 50,- (cinquante euros) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Aucune personne ayant la qualité d'individu ou d'entité ne constituant pas une société pour des raisons fiscales allemandes et dont les associés ou bénéficiaires sont un ou plusieurs individus ne peut devenir Associé. Pour cette raison, le Conseil de Gérance ne peut donner suite à des demandes de souscription de parts sociales émanant d'individus ou d'entités n'ayant pas la qualité d'entité sociale pour des raisons fiscales allemandes et dont les associés ou bénéficiaires sont un ou plusieurs individus, et des parts sociales ne peuvent être émises à des individus ou à des entités n'ayant pas la qualité de société pour des raisons fiscales allemandes et dont les associés ou bénéficiaires sont un ou plusieurs individus.

Le nombre maximum d'Associés est limité à trente (30). Pour cette raison, aucune part sociale ne peut être émise, il ne peut être donné suite à aucune demande de souscription et aucune part sociale ne peut être cédée si, suite à une telle émission, souscription ou cession le nombre total d'Associés excéderait trente (30).

Art. 11. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux. Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément des autres associés et après leur avoir été offerte en priorité.

Préalablement à toute vente, cession ou transfert de ses Parts Sociales, l'Associé devra soumettre une demande écrite au Conseil de Gérance concernant le nombre d'Associés de la Société à la date de cette demande, et le Conseil de Gérance sera tenu de fournir cette information demandée par l'Associé en question. Chaque Associé doit s'abstenir de vendre, de céder ou de transférer ses Parts Sociales si, selon l'information reçue par le Conseil de Gérance, ce transfert aurait comme résultat que le nombre d'Associés de la Société excéderait trente (30).

Par ailleurs, un Associé devra s'abstenir de céder des Parts Sociales à un quelconque cessionnaire ayant la qualité d'individu ou d'entité ne constituant pas une société pour des raisons fiscales allemandes et dont les associés ou bénéficiaires sont un ou plusieurs individus et chaque Associé devra obtenir un certificat par un cessionnaire attestant que ce cessionnaire n'a pas la qualité d'individu ou d'entité ne constituant pas une société pour des raisons fiscales allemandes et dont les associés ou bénéficiaires sont un ou plusieurs individus.

Pour le reste il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un Conseil de Gérants. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil des Gérants. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Tout gérant peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Ce gérant détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 13. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions en tant que gérant, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 14. Les décisions des gérants sont prises en réunions du Conseil des Gérants.

Les résolutions du Conseil des Gérants seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Tout gérant peut intervenir à toute réunion du Conseil des Gérants en nommant par écrit au moyen de télécopie, câble, télex ou télégramme un autre gérant en qualité de mandataire.

Les résolutions écrites approuvées et signées par une majorité des membres du Conseil des Gérants auront le même effet que des résolutions prises lors d'une réunion du Conseil des Gérants.

En tels cas, les résolutions ou les décisions seront prises de façon expresse et formulées soit par écrit par voie circulaire, et transmises par courrier ordinaire, courrier électronique ou télécopie, ou par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des Associés

Art. 15. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, conformément aux dispositions légales applicables en vigueur, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, le Conseil des Gérants peut décider que chaque associé recevra le texte intégral de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées, émettra son vote par écrit et le transmettra par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 16. Les résolutions des associés ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettres recommandées.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des votes des associés représentant une majorité des associés représentés.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social de tous les associés.

Toute assemblée des associés se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil des Gérants déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitées.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent légalement les pouvoirs reconnus aux gérants, comme celles qui suivent et notamment

- toute modification statutaire;
- toute dissolution anticipée ou mise en liquidation de la Société, ou l'extension de sa durée;
- toute fusion ou consolidation de la Société avec ou dans d'autres entités;
- toute résolution relative à l'approbation du bilan et de l'affectation des bénéfices ou des pertes; sont prises soit par l'associé unique, soit par l'assemblée des associés en cas de pluralité.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 17. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

Art. 18. Chaque année, avec effet au 31 décembre, le Conseil des Gérants établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la Société.

Au même moment le Conseil des Gérants préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés ensemble avec le bilan.

Art. 19. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 20. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 21. La liquidation de la Société sera décidée par une assemblée générale des associés et elle sera effectuée un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et fixera leur rémunération.

Une fois la liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en conformité avec l'article neuf des statuts.

Loi applicable

Art. 22. Les lois mentionnées à l'article premier des statuts seront d'application dans la mesure où les présents statuts ne prescrivent pas de dispositions contraires.

TRUE CERTIFIED COPY OF THE UPDATED ARTICLES OF ASSOCIATION AS AT JUNE 14TH, 2005

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME DES STATUTS COORDONNÉS À LA DATE DU 14 JUIN 2005

LUXEMBOURG, THIS OCTOBER 6TH, 2005 /

Luxembourg, LE 6 OCTOBRE 2005

Joseph ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} juillet 2011. LAC/2011/29941. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2011094914/1794.

(110107410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Noris Multi Invest, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Noris Multi Invest coordonné au 31. mai 2011 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26. mai 2011.

IPConcept Fund Management S.A.

Signature

Référence de publication: 2011080070/11.

(110089072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2011.

Global Funds Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 37.359.

Gant Navigator Trust and Global Advisory Network Trust (the "Funds") have ceased to exist as of 30 November 2006 following the redemption of all their outstanding shares.

The funds which have not been distributed to the shareholders and creditors of the Funds at the close of liquidation and which are due to the shareholders and creditors have been deposited at the Caisse de Consignation in Luxembourg.

The accounts and the records of the Funds are kept for a period of five years at the registered office of Nomura Bank (Luxembourg) S.A., 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange.

The Board of Directors of
GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A.

Référence de publication: 2011094911/260/14.

Nikolaus Belling Global Fund, Fonds Commun de Placement.

Das mit Wirkung vom 1. Juli 2011 gültige Verwaltungsreglement 7/2011 des Investmentfonds, "Nikolaus Belling Global Fund" wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 06.07.2011.

FRANKFURT-TRUST Invest Luxembourg AG

Anell / Tiburzi

Directeur / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2011095051/12.

(110107319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

UniGarant: Global Titans 50 (2011), Fonds Commun de Placement.

Der Fonds UniGarant: Global Titans 50 (2011) (WKN A0D8JQ / LU0213165987) wurde gemäß Artikel 12, Ziffer 7 des Verwaltungsreglements zum 30. Juni 2011 in den Fonds UniGarant: Deutschland (2017) (WKN A1JFFK / LU0595483875) übertragen.

Der UniGarant: Global Titans 50 (2011) wurde zum selben Datum aufgelöst.

Die Verwaltungsgesellschaft erklärt die Übertragung somit für abgeschlossen.

Der abschließende Bericht kann bei der Verwaltungsgesellschaft, Union Investment Luxembourg S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, angefordert werden.

Luxemburg, im Juli 2011.

Union Investment Luxembourg
S.A.

Référence de publication: 2011096324/1460/14.

UniGarantPlus: Best of World (2011), Fonds Commun de Placement.

Der Fonds UniGarantPlus: Best of World (2011) (WKN A0DNUE / LU0207408179) wurde gemäß Artikel 12, Ziffer 7 des Verwaltungsreglements zum 30. Juni 2011 in den Fonds UniGarant: Deutschland (2017) (WKN A1JFFK / LU0595483875) übertragen.

Der UniGarantPlus: Best of World (2011) wurde zum selben Datum aufgelöst.

Die Verwaltungsgesellschaft erklärt die Übertragung somit für abgeschlossen.

Der abschließende Bericht kann bei der Verwaltungsgesellschaft, Union Investment Luxembourg S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, angefordert werden.

Luxemburg, im Juli 2011.

Union Investment Luxembourg
S.A.

Référence de publication: 2011096325/1460/14.

Absolu Telecom S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 8, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 76.397.

Extrait des décisions de l'actionnaire unique prises en date du 31 mars 2011

Démission de deux administrateurs

- Monsieur Yvon HELL

- Monsieur Simon HAUXWELL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011066089/13.

(110074851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

C.I.T. S.A., Comptoir Informatique et Technologie, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 147.437.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2011

Résolution n° 1

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la révocation des fonctions de commissaire aux comptes de la société Fiduciaire CGS Sarl, ayant son siège social à L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 52338.

Résolution n° 2

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la nomination aux fonctions de commissaire aux comptes de Madame Nadine CARELLE, née le 26 mai 1967 à Dudelange et demeurant L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé, pour une durée de six ans.

Esch-sur-Alzette, le 4 avril 2011.

Pour extrait sincère et conforme à l'original

Fiduciaire C.G.S.

4, rue du Fossé

L-4123 Esch-sur-Alzette

Signature

Référence de publication: 2011068906/21.

(110074122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

H.N.W. Performa Investment Advisory S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 33.417.

—
Rectificatif du dépôt L110037215 déposé le 04/03/2011

Im Jahre zweitausendundelf, am dreizehnten Januar.

Vor Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitz zu Luxemburg.

Sind erschienen:

- 1) Hern Benjamin Rossignon, Anwalt, geschäftsansässig in Luxemburg.
- 2) Herr Jean-Claude Neu, Anwalt, geschäftsansässig in Luxemburg.
- 3) Herr Sébastien Moies, Anwalt, geschäftsansässig in Luxemburg.

Die Erschienenen, welche als Vorsitzender, Sekretär und Stimmzähler und als Aktionärsvertreter bei der außerordentlichen Generalversammlung der Aktiengesellschaft H.N.W. Performa Investment Advisory S.A., mit Sitz in L-1118 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 33.417, vom 23. Dezember 2010 (Nummer 4031/2010) gehandelt haben, ersuchen den Notar zu beurkunden und zu berichten, dass die Änderungen der Artikel 2 und 3 mit Wirkung zum 1. Januar 2011 beschlossen wurden.

Worüber Urkunde aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. ROSSIGNON, J.-C. NEU, S. MOIES und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 janvier 2011. Relation: LAC/2011/2704. Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 12. Mai 2011.

Référence de publication: 2011064840/28.

(110073272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2011.

Euler Hermes Ré, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 36.134.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 11 mai 2011

"

- L'Assemblée décide d'élire Administrateurs:

Monsieur Benoît des CRESSONNIERES

Monsieur Nicolas HEIN,

Monsieur Christian FELTESSE,

Madame Gaele SOUBIGOU.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

- L'assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

KPMG AUDIT
9, allée Scheffer
L-2520 LUXEMBOURG

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2011."

Pour la société EULER HERMES RE
Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.
Signature

Référence de publication: 2011067543/26.

(110074497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

APERAM HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12C, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 152.762.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 16 mai 2011.

Référence de publication: 2011066100/10.

(110074850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

APERAM LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12C, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 153.870.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 16 mai 2011.

Référence de publication: 2011066101/10.

(110074881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

Luxcash Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.
R.C.S. Luxembourg B 33.519.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} avril 2011

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2010, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2012:

- M. Jean-Claude FINCK, président
- M. Gilbert ERNST, vice-président
- M. Michel BIREL, administrateur
- M. John BOUR, administrateur (adresse professionnelle: 46, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg)
- M. Ernest CRAVATTE, administrateur (adresse professionnelle: 46, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg)
- Mme Doris ENGEL, administrateur
- M. Aly KOHLL, administrateur
- M. Guy ROSSELJONG, administrateur
- Mme Ingrid STEVENS, administrateur (adresse professionnelle: 33, Schildersstraat, B-2000 Anvers, Belgique)
- Mme Françoise THOMA, administrateur
- M. Patrick VAN ACKER, administrateur (adresse professionnelle: 62, route d'Arlon, L-8008 Strassen)
- M. Paul WARINGO, administrateur

II. Nomination du Commissaire aux comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Joseph DELHAYE, a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Commissaire aux Comptes, Monsieur Joseph DELHAYE, pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2012.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2011.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2011069061/34.

(110074197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

Lux-Euro-Stocks Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 64.175.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2011

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2010, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2012:

M. Jean-Claude FINCK, Président

Mme Françoise THOMA, vice-président

M. Michel BIREL, administrateur

M. John BOUR, administrateur (adresse professionnelle: 46, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg)

M. Ernest CRAVATTE, administrateur (adresse professionnelle: 46, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg)

M. Gilbert ERNST, administrateur

M. Jean HABAY, administrateur

M. Pit HENTGEN, administrateur

M. Guy QUEUDEVILLE, administrateur

M. Guy ROSSELJONG, administrateur

II. Nomination du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination de Madame Doris ENGEL pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2012.

Luxembourg, le 27 avril 2011.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2011069058/32.

(110074377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

APERAM Sourcing S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12C, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 156.760.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 mai 2011.

Référence de publication: 2011066102/10.

(110074876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

APERAM Treasury S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12C, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 156.775.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 16 mai 2011.
Référence de publication: 2011066104/10.
(110074870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

Eagle Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 97.298.

Je vous informe par la présente de ma démission en tant qu'administrateur de la société EAGLE INVEST S.A. avec effet immédiat.
Luxembourg, le 11 mai 2011. Dr. Peter Hamacher.
Référence de publication: 2011066196/10.
(110074448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

Eolo Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 135.114.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée décide de nommer comme Administrateurs les personnes suivantes:

- M. Juan Ramon Iñarritu, Administrateur Président, demeurant Parque Tecnológico de Zamudio. Edificio 222, 48170 Zamudio, Vizeaya (Espagne)
- M Iñigo Cisneros Humaran, Administrateur, demeurant Parque Tecnológico de Zamudio, Edificio 222, 48170 Zamudio, Vizeaya (Espagne)
- M. Gaizka Nicuesa Chacon, Administrateur, demeurant Polígono Industrial Agustinos "I"; Calle "A" s/n, 31013 Pamplona, Navarra (Espagne)
- M. Claude Weber, Managing Director, demeurant au 74, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Leur mandat d'Administrateur prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2012 et qui statuera sur les comptes de 2011.

2) L'Assemblée décide de nommer comme Réviseur d'entreprise indépendant PriceWaterhouseCoopers S.à.r.l. (RC B Luxembourg 65477) ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014. Le mandat du Réviseur d'entreprises indépendant prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012 et qui approuvera les comptes de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Extrait sincère et conforme
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2011074908/27.
(110083523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2011.

Edi Concept International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 73.458.

Je vous informe par la présente de ma démission en tant qu'administrateur de la société EDI CONCEPT INTERNATIONAL S.A. avec effet immédiat.
Luxembourg, le 11 mai 2011. Dr. Peter Hamacher.
Référence de publication: 2011066200/10.
(110074420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

Eleven Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 86.024.

Je vous informe par la présente de ma démission en tant qu'administrateur de la société ELEVEN INVESTMENT S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 mai 2011.

Dr. Peter Hamacher.

Référence de publication: 2011066203/10.

(110074397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

Elgon, Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 141.456.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 28 avril 2011

Les administrateurs de la société anonyme ELGON ont pris la résolution suivante:

1. Les administrateurs décident de nommer au poste d'administrateur-délégué Monsieur Yannick Speletz, demeurant à F-54500 Vandoeuvre, Rue Sainte-Barbe, 23. Son mandat expirera lors de l'expiration de son mandat d'Administrateur, à savoir le 9 février 2017.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011066204/13.

(110074890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

Ramius FOF European Platform, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 58.241.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 28 mars 2011

Il est décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Roger ANSCHER, en tant qu'Administrateur de la Société avec effet au 31 mars 2011

- de coopter Monsieur Owen S. LITTMAN, résidant professionnellement au 599 Lexington Avenue, NY 10022 New York, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Roger ANSCHER

- que Monsieur Owen S. LITTMAN terminera le mandat de son prédécesseur

- de proposer à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de ratifier la cooptation de Monsieur Owen S. LITTMAN en tant qu'Administrateur.

Certifié conforme et sincère

Pour RAMIUS FOF EUROPEAN PLATFORM

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2011066392/19.

(110074248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

Vision Concept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6312 Beaufort, 104, route d'Eppeldorf.

R.C.S. Luxembourg B 51.468.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011077637/10.

(110084169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.
